



Droit suisse et droit genevois

Type de document	Salle de lecture – libre-accès	Magasin (sur site)	Elimination
Manuels, précis, autres ouvrages de doctrine dont thèses (a, e, g, h)	Trois dernières éditions en nombre d'exemplaires variable	Un exemplaire de chaque édition antérieure	Exemplaires multiples des éditions antérieures
Textes législatifs et traités internationaux signés/ratifiés par la Suisse (b)	Trois exemplaires des textes législatifs en vigueur Deux dernières versions de compilations de textes législatifs non commentés	Un exemplaire de chacune des précédentes versions en français et en allemand	Exemplaires multiples des éditions antérieures Exemplaire en italien et romanche
Textes de lois annotés et Commentaires (b)	Intégralité des éditions des grands commentaires de droit suisse (Basler, Berner, Zürcher Kommentar et Commentaire romand) Trois dernières éditions des autres commentaires Cinq exemplaires des deux dernières versions des textes de lois annotés	Un exemplaire de chaque édition antérieure des commentaires autres que Basler, Berner, Zürcher et romand Un exemplaire de chacune des précédentes versions de textes de lois annotés en français et en allemand	Exemplaires multiples des éditions antérieures Exemplaires qui ne sont ni en français, ni en allemand
Publications officielles (c)	Dix dernières années et publications antérieures non disponibles en ligne	Un exemplaire de la version française de plus de dix ans disponible en ligne	Versions allemandes, italiennes et romanches si disponibles en ligne
Jurisprudence (d)	Intégralité des ATF en un exemplaire Tous les Recueils cumulatifs ¹	Un exemplaire des ATF (1875-2021) déjà en magasin	Exemplaires multiples

¹ Pour les recueils de jurisprudence non cumulatifs et les périodiques contenant de la jurisprudence, voir « périodiques »



Autres droits cantonaux

Type de document	Salle de lecture – libre-accès	Magasin (sur site)	Elimination
Manuels, précis, autres ouvrages de doctrine dont thèses (a, e, g, h)	Une édition en nombre d'exemplaires variable	Un exemplaire de chaque édition antérieure	Exemplaires multiples des éditions antérieures
Textes législatifs (b)	Un exemplaire des textes législatifs en vigueur Deux dernières versions de compilations de textes législatifs non commentés	Un exemplaire de chacune des précédentes versions en français et en allemand	Exemplaires multiples des éditions antérieures Exemplaire en italien et romanche
Textes de lois annotés et Commentaires (b)	Un exemplaire de la dernière version des textes de lois annotés	Un exemplaire de chacune des précédentes versions de textes de lois annotés en français et en allemand	Exemplaires multiples des éditions antérieures Exemplaires qui ne sont ni en français, ni en allemand
Publications officielles (c)	N/A	N/A	N/A
Jurisprudence (d)	Intégralité en un exemplaire Tous les Recueils cumulatifs en un exemplaire ²	N/A	Exemplaires multiples

² Pour les recueils de jurisprudence non cumulatifs et les périodiques contenant de la jurisprudence, voir « périodiques »



Droit comparé, droits français, allemand et de l'Union européenne

Type de document	Salle de lecture – libre-accès	Magasin (sur site)	Elimination
Manuels, précis, autres ouvrages de doctrine dont thèses (a, e, g, h)	Trois dernières éditions	Un exemplaire d'une édition antérieure sur trois	Ouvrages de plus de vingt ans non empruntés depuis plus de 20 ans
Textes législatifs, traités internationaux, commentaires (b)	Trois dernières éditions	Un exemplaire de chaque édition antérieure	Exemplaires multiples
Publications officielles (c)	N/A	N/A	N/A
Jurisprudence (d)	Tous les Recueils cumulatifs ³	N/A	N/A

Droits nationaux autres que suisse, français et allemand

Type de document	Salle de lecture – libre-accès	Magasin (sur site)	Elimination
Documents acquis sur demande du corps académique ou pour les besoins attestés de l'étude et la recherche (p. ex. Moot courts)	Tout document de moins de vingt ans ou prêté durant les dix dernières années	Un exemplaire des documents de plus de vingt ans non empruntés depuis 10 ans	Ouvrages de plus de vingt ans non empruntés depuis plus de 20 ans

³ Pour les recueils de jurisprudence non cumulatifs et les périodiques contenant de la jurisprudence, voir « périodiques »



Droit international public et Droit international privé

Type de document	Salle de lecture – libre-accès	Magasin (sur site)	Elimination
Manuels, précis, autres ouvrages de doctrine dont thèses (a, e, g, h)	Trois dernières éditions	Un exemplaire de chaque édition antérieure	Exemplaires multiples Documents généraux de plus de vingt ans non empruntés depuis dix ans
Textes législatifs, traités internationaux, commentaires (b)	Trois dernières éditions	Un exemplaire de chaque édition antérieure	Exemplaires multiples
Publications officielles (c)	Conservation en salle des dix dernières années si disponibles en ligne	Un exemplaire	Exemplaires multiples
Jurisprudence (d)	Tous les Recueils cumulatifs ⁴	N/A	N/A

Droits anciens et religieux

Type de document	Salle de lecture – libre-accès	Magasin (sur site)	Elimination
Manuels, précis, autres ouvrages de doctrine dont thèses (a, e, g, h)	Editions de référence et ouvrages acquis sur demande du corps académique ou pour les besoins attestés de l'étude et la recherche	Ouvrages de plus de vingt ans non empruntés depuis de dix ans	Exemplaires multiples
Textes législatifs, commentaires, jurisprudence (b, d)	Editions de référence selon le corps académique et les trois dernières éditions cumulatives	Un exemplaire des éditions précédentes	Exemplaires multiples

⁴ Pour les recueils de jurisprudence non cumulatifs et les périodiques contenant de la jurisprudence, voir « périodiques »



Catégorie A : Généralités du droit qui ne sont pas du droit comparé, ouvrages de référence, ouvrages non juridiques

Type de document	Salle de lecture – libre-accès	Magasin (sur site)	Elimination
Manuels, précis, autres ouvrages de doctrine dont thèses (a, e, g, h)	Trois dernières éditions	Un exemplaire d'une édition antérieure sur trois	Ouvrages de plus de vingt ans non empruntés depuis dix ans
Dictionnaires, encyclopédies et listes d'abréviations	Dictionnaires non juridiques : deux dernières éditions Dictionnaires de droit/juridiques : conservés en salle Un exemplaire des encyclopédies juridiques Listes d'abréviations : un exemplaire de chaque édition	N/A	Exemplaires multiples Editions antérieures des dictionnaires non juridiques Encyclopédies non juridiques Exemplaires multiples
Répertoires	Répertoires faisant référence au droit suisse, à ses praticiens et cabinets	N/A	Tout répertoire de plus de vingt ans sans lien avec la Suisse
Sources d'informations générales	Un exemplaire de la dernière édition	N/A	Exemplaires multiples Tout document n'ayant pas de lien avec le droit suisse
Bibliographies et biographies	Un exemplaire des bibliographies et biographies juridiques	N/A	Exemplaires multiples
Ouvrages non juridiques sans aucun lien avec le droit	N/A	N/A	Tout
Organisation des bibliothèques de droit	Un exemplaire de l'édition la plus récente	Un exemplaire des précédentes éditions	Exemplaires multiples



Périodiques juridiques – droit suisse, droit international privé et public

Type de document	Salle de lecture – libre-accès	Magasin (sur site)	Elimination
Titres vivants en cours	Avec ou sans version électronique : conservés depuis 1911	Un exemplaire des années antérieures à 1911	Exemplaires multiples
Titres morts (et non pas ayant changé de titre) contenant de la jurisprudence	Avec ou sans version électronique : conservés depuis 1911	Un exemplaire des années antérieures à 1911	Exemplaires multiples
Titres morts ou arrêtés ne contenant pas de jurisprudence	Avec ou sans version électronique : conservés dix ans	Un exemplaire des années antérieures	Exemplaires multiples

Périodiques juridiques – droit comparé, UE, F, D et autres droits nationaux

Type de document	Salle de lecture – libre-accès	Magasin (sur site)	Elimination
Titres contenant de la jurisprudence, Collections d'arrêtés	Avec ou sans version électronique : conservés depuis 1970	Un exemplaire des années antérieures à 1970	Exemplaires multiples
Titres vivants en cours ne contenant pas de jurisprudence	Sans version électronique : conservés depuis 1970 Avec version électronique : conservés depuis 2000	Un exemplaire des années antérieures	Exemplaires multiples
Titres morts ou arrêtés ne contenant pas de jurisprudence	Avec ou sans version électronique : conservés depuis 2000	Un exemplaire des années antérieures à 2000	Exemplaires multiples

Ces critères de conservation et d'élimination des fonds de la collection de droit tiennent compte, dans la mesure du possible, des ouvrages considérés et notifiés par le corps académique de la Faculté de Droit comme étant indispensables à leurs activités de recherches et d'enseignement.